

# Rapport annuel 2002



**Oxfam**  
Solidarité

Un autre monde.  
Justement !

L'ANNÉE 2002 N'AURA PAS ÉTÉ POSITIVE POUR LE DÉVELOPPEMENT DANS LE MONDE. PLUS QUE JAMAIS, DES ACCORDS INTERNATIONAUX ONT ÉTÉ CONCLUS (SUR L'ENVIRONNEMENT À KYOTO, SUR LE COMMERCE LORS DE LA CONFÉRENCE DE L'OMC À DOHA, SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À JOHANNESBURG, LE TRIBUNAL PÉNAL INTERNATIONAL, LE COMMERCE DES ARMES...). PARADOXALEMENT, CES ACCORDS ONT SOUVENT ÉTÉ IMMÉDIATEMENT VIOLÉS.

## Résister, avec nos partenaires

Avec nos partenaires dans le Sud, nous résistons contre la pauvreté et l'exclusion. Nous sommes indignés par l'injustice croissante dans les zones de conflits comme au Moyen-Orient, en Colombie, au Sahara Occidental, en Afrique Centrale, ainsi que dans 26 autres pays où nous travaillons.

Nous avons entamé de sérieuses démarches pour mieux faire entendre en Belgique et sur le plan international les luttes et revendications de nos partenaires locaux. En 2002, cela a signifié :

- une meilleure cohérence entre le travail avec nos partenaires dans le Sud et nos actions politiques chez nous ;
- l'inauguration de l'atelier "Carrefour du Monde" sur l'Afrique du Sud, dans nos nouveaux locaux. Un changement durable n'est possible qu'avec un investissement dans l'éducation, surtout envers les jeunes ;
- une nouvelle campagne sur le droit à l'eau pour tous, qui nous permet de présenter nos revendications avec plus de soutien ;
- la consolidation du secteur seconde main par le succès financier qu'a généré la vente de matériel informatique ainsi que par l'insertion du secteur dans celui de l'économie sociale en Belgique.

Nous avons poursuivi l'année dernière le renforcement des collaborations, en premier lieu au sein d'Oxfam-International, mais également au sein du mouvement des Forums Sociaux de Belgique, d'Europe et Mondial, et surtout avec des mouvements de base dans le Sud, comme Via Campesina.

Je suis sincèrement fier de tout ce travail réalisé. Nous le devons aux efforts quotidiens de nos collaborateurs permanents et bénévoles, ainsi qu'au soutien financier et moral de chacun d'entre vous.

Stefaan Declercq,  
Secrétaire général

# Un autre monde? Une question de droits!

**POUR OXFAM-SOLIDARITÉ,**

**“UN AUTRE MONDE. JUSTEMENT !” N’EST PAS**

**UN SLOGAN MAIS UNE PROFESSION DE FOI.**

**POUR NOTRE ORGANISATION ET POUR NOS**

**PARTENAIRES DANS LE SUD, “UN AUTRE MONDE”**

**EST AVANT TOUT UNE QUESTION DE DROITS.**

**CHAQUE CITOYEN DU MONDE DOIT POUVOIR JOUIR**

**SANS MODÉRATION DE TOUS LES DROITS SOCIAUX,**

**ÉCONOMIQUES ET CULTURELS FONDAMENTAUX.**



## > **Le droit à des moyens d'existence durables**

### **Chacun a droit à la souveraineté alimentaire**

Les Etats, les organisations paysannes et les mouvements sociaux doivent s'organiser et veiller à renforcer les moyens de permettre la "souveraineté alimentaire" de leur population. Il s'agit du droit fondamental à définir soi-même une politique agricole, alimentaire et commerciale basée sur le développement durable. Pour cela, on recherche des méthodes de production agricole basées sur la santé et la préservation de l'environnement.

### **Chacun a droit à un emploi et au travail**

En concertation avec les syndicats et les organisations de travailleurs, les autorités doivent garantir le droit à l'emploi et au travail ainsi qu'à un salaire décent pour tous, femmes et hommes. La législation internationale sur le travail doit être contraignante et respectée partout. Il faut promouvoir le travail productif et d'intérêt public, dans les villes mais aussi dans les campagnes. L'emploi est un droit fondamental.

## > **Le droit aux services sociaux de base**

Mouvements sociaux, syndicats, organisations de base, Etats et institutions internationales doivent garantir à chacun – au Nord et au Sud – l'accès aux services sociaux élémentaires (soins de santé, enseignement, eau potable). Ils doivent lutter pour des services publics de qualité pour tous, sans discrimination.

Les services sociaux de base doivent rester des services publics, sous contrôle démocratique de la population. Ces services sociaux ne peuvent en aucun cas être assujettis aux règles de l'économie de marché et de la libre concurrence.

## > Le droit à la vie et à la sécurité

### Chacun a droit à la vie

La communauté internationale, les Etats, les organisations nationales et internationales doivent fournir une protection à chaque groupe de la population qui tombe dans le besoin suite à une catastrophe, causée par la nature ou par l'Homme. Ils doivent aider ces populations à survivre et leur fournir les moyens d'assurer leur développement de manière durable. Ils doivent permettre la participation active de la population à la gestion de l'aide accordée. Chacun doit être respecté dans son identité culturelle ainsi que les différentes formes d'organisations sociales et économiques existantes parmi les populations concernées. La prévention est nécessaire afin de limiter tant que possible les conséquences de ces catastrophes.

### Chacun a droit à la paix et à la sécurité

Les Etats et les Nations-Unies doivent promouvoir activement la paix et la sécurité dans le monde. Celles-ci doivent être basées sur la sécurité économique, alimentaire et sanitaire, environnementale, individuelle et collective ainsi que politique. Les mouvements sociaux et leurs réseaux internationaux doivent travailler avec les Etats pour développer un concept de sécurité non-militariste et international. Ils doivent s'organiser pour prévenir et maîtriser les conflits armés. Ils doivent agir contre la violence sociale, lutter contre l'impunité, défendre les droits des victimes et contrôler l'industrie et le commerce des armes.

## > Le droit d'être entendu

### Respect des droits des peuples

Tous les peuples ont droit à l'autodétermination et doivent pouvoir s'organiser en Etats souverains, capables de mener une politique nationale autonome, sans ingérence extérieure. Ces Etats sont en droit de développer leur propre législation et de

contrôler leurs forces économiques et financières en fonction des intérêts de la majorité de la population. Ces Etats doivent pouvoir faire partie d'institutions politiques et économiques régionales et internationales et avoir des liens de coopération.

### **Chacun a droit à la participation et à la concertation**

Chacun a droit à participer aux prises de décisions politiques, en particulier en matière de développement. Les institutions locales, nationales, régionales et internationales souffrent encore toujours d'un manque de démocratie. Les rapports de force économiques et sociaux influencent encore trop souvent les prises de décisions. La participation démocratique à une politique de développement durable doit être assurée pour tous. La souveraineté des Etats à définir leur propre politique doit s'ancrer dans le droit international existant. La concertation entre les mouvements sociaux et les autorités doit être stimulée. Le droit à la participation et à la concertation est une condition indispensable afin que chacun puissent jouir de ses droits fondamentaux.

### **> Le droit à l'identité et à la diversité**

Aucun des droits sociaux, économiques et culturels décrits ci-dessus ne peut être entièrement réalisé s'il existe une discrimination sur base du sexe ou de facteurs ethniques, religieux ou culturels. Les mouvements sociaux et les autorités doivent combattre activement toute forme de discrimination, sexisme et racisme. Chacun(e) à droit à sa propre identité. Les minorités ne doivent plus être victimes de discriminations ou d'exclusions. Les femmes doivent pouvoir jouer un rôle à part entière dans la société.

# Notre action concrète...

- **LE DROIT À DES MOYENS DE VIES DURABLES :**  
**LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE AU VIETNAM**
- **LE DROIT À LA VIE, À LA PAIX ET À LA SÉCURITÉ :**  
**LA RECONSTRUCTION DES CAMPS DE RÉFUGIÉS PALESTINIENS**
- **LE DROIT AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE :**  
**NOTRE CAMPAGNE SUR L'EAU**
- **PRODUIRE POUR LA SOLIDARITÉ :**  
**LE DÉVELOPPEMENT DURABLE COMMENCE PRÈS DE CHEZ VOUS !**



### > **Vietnam: en bonne voie vers la souveraineté alimentaire**

En 2002, Oxfam-Solidarité a financé l'installation d'une station de pompage d'eau à Thanh Chuong, un district du Nord-Vietnam. Grâce à cette nouvelle infrastructure, la population peut produire de la nourriture de manière bien plus efficace. La production alimentaire est adaptée aux besoins de la population locale. Quelques chiffres : près de 4.000 personnes bénéficient du projet, 147 hectares de nouveaux champs irrigués, une main d'œuvre mieux formée, une participation accrue de la population paysanne locale.

Un grand nombre de paysans ont reçu une formation aux techniques agricoles durables. Des activités ont été soutenues pour diversifier la production. Les partenaires locaux ont amélioré leur planning. Depuis la réalisation du projet, il existe une plus grande collaboration au niveau du district via un réseau d'organisations actives au niveau de la sécurité alimentaire et de l'agriculture durable.

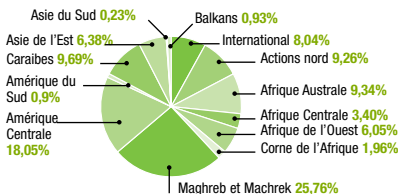


### **Des dizaines de projets dans 32 pays du Tiers-Monde**

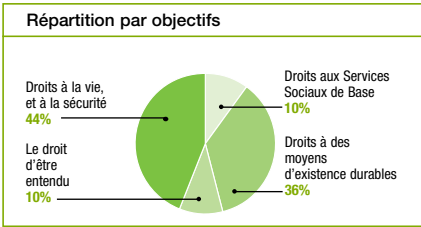
Ceci n'est qu'un exemple des nombreux projets qu'Oxfam-Solidarité soutient au Vietnam. Par ces actions, nous voulons entre autres éviter que les 300 entreprises multinationales présentes actuellement dans le pays ne produisent que pour leurs propres intérêts. Nous voulons donner la chance aux paysans locaux de prendre en main leur production alimentaire afin qu'ils puissent profiter d'une récolte qui réponde à leurs besoins alimentaires.

Oxfam-Solidarité a soutenu en 2002 des dizaines de projets et de programmes d'organisations partenaires dans 32 pays du Tiers-Monde, répartis en cinq grands objectifs, illustrés dans le graphique suivant.

Répartition par régions







Une des raisons du succès du projet est la participation active des villageois. La durabilité est assurée par des partenaires officiels. Ce n'est donc pas un projet d'Oxfam-Solidarité mais de la population, en collaboration avec Oxfam-Solidarité.

## > La reconstruction des camps de réfugiés palestiniens

Une grande partie de la population palestinienne vit depuis des dizaines d'années déjà dans des camps de réfugiés dans la bande de Gaza et en Cisjordanie. Sept réfugiés sur dix vivent en dessous du seuil de pauvreté. La nourriture, les salaires et le travail étaient déjà rares avant l'occupation israélienne. La situation s'est fortement aggravée depuis. Il n'y a pas d'argent disponible pour la reconstruction des maisons détruites.

Depuis avril 2002, Oxfam-Solidarité finance un programme d'aide d'urgence, avec les subsides du gouvernement belge, qui permet aux réfugiés palestiniens sans emploi de gagner un salaire temporaire par la reconstruction de maisons et l'amélioration des services publics dans les camps. La coordination de ce programme est entièrement aux mains de BADIL, une ONG palestinienne, soutenue par une personne-relais d'Oxfam. BADIL défend les droits des réfugiés. Des comités locaux dans les camps exécutent le programme : 30% est destiné à "l'argent pour le travail", 65% à l'achat de matériaux et 5% à des frais complémentaires. Plus de la moitié de ces travaux sont à présent terminés.



**[www.oxfamsol.be](http://www.oxfamsol.be) : résultats de l'action "Un cartable pour un enfant palestinien".**

### ➤ “L'eau : source de vie, pas de profit!”

La plus grande campagne de 2002 abordait le thème de l'eau. L'objectif d'Oxfam-Solidarité est ici de mobiliser les gens face aux dangers de la privatisation mondiale des services publics, dont l'eau. Pourquoi? Parce que l'eau est essentielle à la vie et ne peut être considérée comme une marchandise. L'eau est synonyme de vie.

Nos “Water-teams” étaient présentes dans les différents grands événements belges de l'été : Couleur Café, le festival rock de Werchter, le Sfinks festival, les fêtes du 15 août à Liège...

Ces jeunes engagés et dynamiques ont informé le public de manière ludique et ont récolté des signatures via une pétition. 10.000 personnes ont signé ces cartes-pétitions, également distribuées via le réseau Boomerang. Une délégation d'Oxfam-Solidarité s'est rendue avec

celles-ci chez la ministre Annemie Neyts, afin de lui transmettre un message clair et intransigeant : il faut retirer l'eau des accords de l'AGCS (1). Les négociations sur cet accord se déroulent dans le plus grand secret au sein de l'Organisation mondiale du commerce. C'est pourquoi nos “water-teams” ont symboliquement lavé les vitres du ministère des affaires étrangères. Nos revendications sont partagées par de nombreux politiciens belges, artistes, célébrités... Les mouvements syndicaux européens se sont aussi mobilisés ces derniers mois pour la défense des services publics, dont les services d'eau. Tous sont conscients que la privatisation du marché de l'eau aura des conséquences néfastes sur la population mondiale.



<http://www.oxfamsol.be/fr/eau>

**Voir aussi le dossier “L'AGCS ou comment revenir sur 200 ans de conquêtes politiques et sociales et recoloniser le Sud”.**

(1) AGCS: Accord général sur le commerce des services.

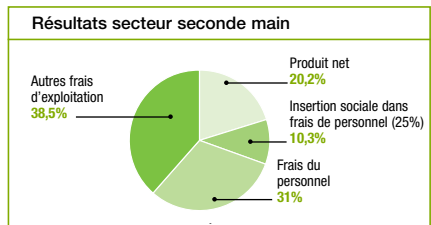
## > Produire pour la solidarité

En 2002, Oxfam-Solidarité a récolté quelque 4.200 tonnes de vêtements de seconde main, 8.200 m<sup>3</sup> de meubles et brocante et 2.500 m<sup>3</sup> de matériel informatique (surtout des ordinateurs PC). 120 personnes travaillent sous contrat dans ce secteur de seconde main. Ils sont aidés par deux fois plus de bénévoles. Ils récoltent, trient, réparent et vendent des marchandises qui auraient autrement terminé à la poubelle. La vente de ces produits de seconde main génère des fonds importants pour financer les actions d'Oxfam-Solidarité.

Ces activités poursuivent plusieurs objectifs:

- Une contribution importante dans le combat contre le gaspillage et pour le développement durable;
- Proposer des produits de qualité à des prix abordables via 25 magasins;
- Fournir un travail riche de sens à des dizaines de travailleurs peu qualifiés.

Le résultat net de 2002 se chiffre à plus d'un million d'euros (683.000 euros l'année précédente). Il s'agit à première vue d'un résultat modeste. Mais il faut prendre en compte nos autres objectifs: l'intégration sur le marché du travail de travailleurs peu scolarisés (25% du total des salaires) et l'aspect environnemental du secteur, qui retire des dizaines de tonnes de textile du circuit des déchets. Ce qui nous apporte un résultat positif de 30% sur le total revenu-exploitation du secteur.



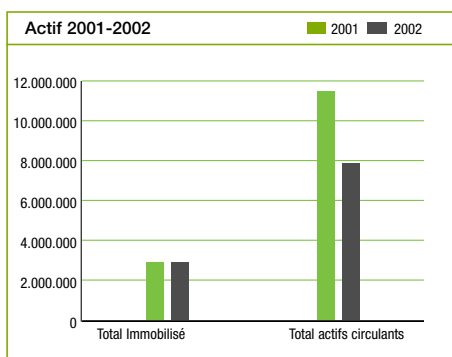
<http://www.oxfamsol.be/shops>

## Les obligations de solidarité

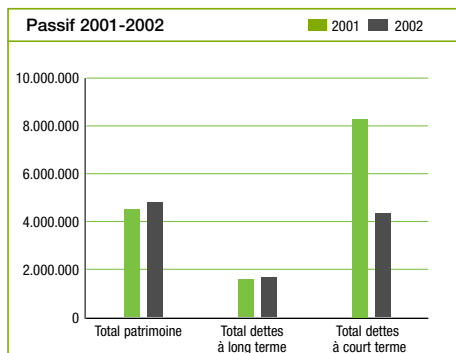
L'année 2002 a été l'occasion de relancer les souscriptions aux obligations de solidarité, destinées à financer des travaux d'aménagement de nos nouveaux bâtiments. Le résultat est de 184.400 euros. Au total, ceci porte la seconde tranche à 306.302 euros sur l'objectif fixé de 500.000 euros.

# Le rapport financier

Actif	2001	2002
<b>IMMOBILISE</b>	<b>2.882.422</b>	<b>2.880.971</b>
Terrains et constructions	2.493.276	2.512.356
Mobilier et matériel roulant	330.236	301.710
	<b>2.823.512</b>	<b>2.814.065</b>
Participation Alterfin	24.789	24.789
Créances et cautionnements	34.121	42.116
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>11.499.505</b>	<b>7.864.183</b>
Stocks	pm	pm
Créances	1.205.446	1.383.161
<b>Placements de trésorerie</b>		
Portefeuille	679.993	678.340
Comptes à terme et placements	1.010.812	725.848
Valeurs disponibles	1.540.616	1.727.736
Comptes de régularisation	322.265	545.458
	<b>4.759.131</b>	<b>5.060.542</b>
<b>Comptes transitoires</b>		
Comptes spécifiques	5.311.716	2.361.854
Subsides à recevoir	0	0
Réserve comptes spécifiques débiteurs	1.389.656	338.277
Chevauchements PA 2002	39.001	103.509
	<b>6.740.374</b>	<b>2.803.640</b>
<b>TOTAL ACTIF (€)</b>	<b>14.381.927</b>	<b>10.745.153</b>

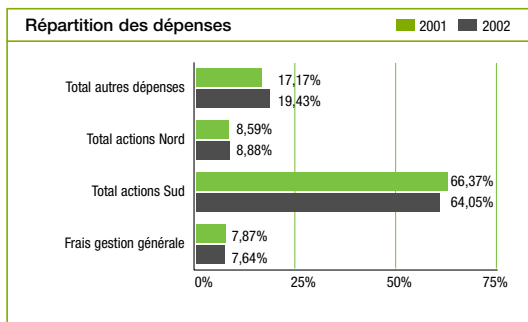


<b>Passif</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>
<b>PATRIMOINE</b>	<b>4.507.689</b>	<b>4.784.176</b>
Fonds propres	3.753.057	4.368.869
Réserve projets		3.752.593
Réserve sociale		616.275
Solde 2002	615.811	176.487
Réserve projets		81.820
Réserve sociale		94.669
Fonds de garantie		138.820
<b>Solde à reporter</b>	<b>4.368.869</b>	<b>4.684.176</b>
Fonds de garantie	138.820	
Provision		100.000
<b>DETTES A LONG TERME</b>	<b>1.588.455</b>	<b>1.641.421</b>
Emprunt obligataire B	623.548	766.479
Crédits hypothécaires	825.018	790.409
Financement véhicules	139.889	84.533
<b>DETTES A COUT TERME</b>	<b>8.285.783</b>	<b>4.319.556</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	144.005	88.709
Dettes diverses	376.305	374.954
Emprunt obligataire A	354.543	410.573
Dettes fiscales, salariales et sociales	374.478	452.711
Comptes de régularisation	184.964	104.738
	<b>1.434.296</b>	<b>1.431.684</b>
Comptes transitoires projets	6.740.072	2.803.640
A rembourser à la DGCD	82.648	82.648
Dettes financières comptes généraux	28.767	1.584
	<b>111.415</b>	<b>84.231</b>
<b>TOTAL PASSIF (€)</b>	<b>14.381.927</b>	<b>10.745.153</b>



# Le rapport financier

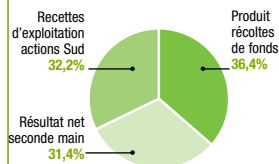
Dépenses	2001	2002
<b>SECRETARIAT GENERAL</b>	<b>209.948</b>	<b>247.338</b>
Personnel	77.922	78.283
fournitures et services	21.246	24.056
frais d'exploitation	110.780	145.000
<b>ACTIONS SUD</b>	<b>17.181.400</b>	<b>13.163.419</b>
personnel	533.402	620.833
fournitures et services	98.376	111.413
Frais d'exploitation	1.853.089	1.468.816
cofinancement	18.280.562	7.708.990
<b>ACTIONS NORD</b>	<b>1.703.101</b>	<b>1.824.610</b>
personnel	204.846	620.669
fournitures et services	99.149	104.694
Frais d'exploitation	744.877	
Campagnes, éducation		250.888
Récolte de fonds		218.380
cofinancement	656.413	700.282
<b>SECONDE MAIN</b>	<b>3.405.453</b>	<b>3.992.921</b>
Personnel	2.008.824	2.065.469
Frais d'exploitation	1.214.049	1.754.598
amortissements	182.580	172.854
<b>GESTION</b>	<b>1.350.299</b>	<b>1.322.160</b>
Personnel	466.713	504.193
fournitures et services	138.537	127.398
Frais d'exploitation	194.632	114.471
amortissements	152.004	235.722
cofinancement	305.240	338.065
<b>TOTAL DÉPENSES (€)</b>	<b>23.850.200,30</b>	<b>20.550.448,78</b>



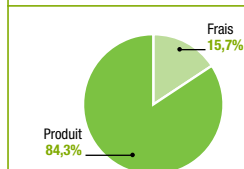
## Recettes

	2001	2002
<b>SECRETARIAT GENERAL</b>	<b>131.101</b>	<b>22.434</b>
Contributions au frais de personnel	2.555	
Autres	128.546	22.434
<b>ACTIONS SUD</b>	<b>20.032.774</b>	<b>9.254.811</b>
Contributions au frais de personnel	74.073	78.317
Recettes d'administration	473.488	431.394
Recettes d'exploitation	1.204.651	1.036.110
cofinancement	18.280.562	7.708.990
<b>ACTIONS NORD</b>	<b>2.693.838</b>	<b>2.230.865</b>
Contributions au frais de personnel	52.418	413.741
Recettes d'administration	326.335	45.081
Recettes d'exploitation	1.658.672	
Campagnes, éducation		70.881
Récolte de fonds		1.000.879
cofinancement	656.413	700.282
<b>SECONDE MAIN</b>	<b>3.989.103</b>	<b>5.002.457</b>
Contributions au frais de personnel	1.021.761	995.796
Recettes d'exploitation	2.967.342	4.006.661
<b>GESTION</b>	<b>1.112.237</b>	<b>1.030.994</b>
Contributions au frais de personnel	112.567	158.265
Recettes d'administration	29.524	119.395
Recettes d'exploitation	322.224	406.569
Autres	342.682	8.699
cofinancement	305.240	338.065
<b>TOTAL RECETTES (€)</b>	<b>27.959.052</b>	<b>17.541.561</b>

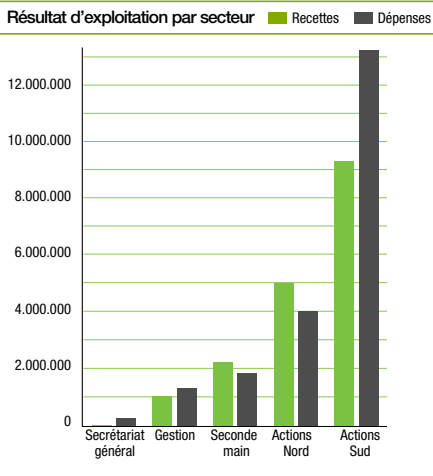
### Fonds propres



### Récoltes de fonds



### Résultat d'exploitation par secteur



## Votre droit à l'information et à la transparence

Oxfam-Solidarité est membre active de l'Association pour une éthique dans les récoltes de fonds (AERF) et souscrit au code déontologique de l'AERF, dans lequel est repris un droit à l'information. Donateurs, sympathisants et membres du personnel sont automatiquement tenus informés de l'utilisation des fonds versés. C'est à cela que répond ce rapport annuel. Vous avez de plus toujours le droit de demander des données supplémentaires.

- un aperçu des comptes d'exploitation selon les types de coûts
- un commentaire sur ce que l'organisation entend par l'utilisation des centres de coûts, en particulier pour la récolte de fonds
- le rapport du réviseur d'entreprise
  - le budget
  - la tension salariale (rapport entre le plus bas et le plus haut salaire brut)
  - le tableau des amortissements

Ces documents sont disponibles par simple appel téléphonique, courrier ordinaire ou électronique et peuvent être consultés au siège d'Oxfam-Solidarité.



[www.vef-aerf.be](http://www.vef-aerf.be)



Rue de Quatre Vents 60  
1080 Bruxelles - Belgique  
tél: +32 (0)2 501 67 00  
fax: +32 (0)2 511 89 19 - 514 28 13  
e-mail: [oxfamsol@oxfamsol.be](mailto:oxfamsol@oxfamsol.be)  
web: [www.oxfamsol.be](http://www.oxfamsol.be)